

Document d'action de fonds fiduciaire de l'UE à utiliser pour les décisions du comité de gestion

1. IDENTIFICATION

Intitulé/Numéro	Amélioration de la situation économique et sociale des femmes et de leur famille en République Centre Africaine		
Coût total	Coût total estimé: EUR 1 500 000 Montant total provenant du Fonds fiduciaire: EUR 1 500 000		
Méthode d'assistance/Modalités de mise en œuvre	Approche Projet/Gestion Directe		
Code CAD	15170	Secteur	Genre

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs

La Commission européenne, la France, l'Allemagne et les Pays Bas, ont mis en place un fond fiduciaire multipartenaires en République centrafricaine - « Fonds fiduciaire européen BÊKOU ». L'objectif de cet outil est de permettre à l'UE et à ses partenaires de soutenir les autorités centrafricaines, pour la stabilisation et la reconstruction du pays. Cet outil devrait permettre d'intervenir rapidement et avec la flexibilité nécessaire.

Afin de contribuer à une société plus juste et égalitaire, ainsi que pour promouvoir la cohésion sociale au sein de communautés affectées par le conflit et l'insécurité dont souffre la RCA, un programme d'amélioration de la situation économique et sociale des femmes a été identifié comme fondamental pour le développement à long terme du pays.

Ce programme a été formulé de manière à renforcer les liens entre les nécessités immédiates des femmes et l'amélioration économique et sociale du pays. L'objectif de l'action est d'aider les femmes de la RCA à surmonter la pauvreté et l'impact des conflits récents en renforçant leurs capacités économiques et sociales.

Les objectifs spécifiques qui ont été identifiés sont:

1. A travers d'espaces communautaires ("Maison des Femmes"), renforcer les connaissances et les capacités des femmes et de leurs familles, afin de les aider à surmonter la pauvreté et traumatismes/séquelles résultants du conflit (ex: la violence)
2. Renforcer les capacités économiques des femmes à générer et à gérer un revenu

La stratégie du programme se base sur un consortium d'ONGs internationales qui gèreront le programme et mettront en œuvres des projets. Le consortium se répartira la couverture géographique et / ou thématique et identifiera des ONGs locales et des associations de femmes afin de mettre en place un système de subvention en cascade (financement et mise en œuvre).

Lorsque ce sera possible, les actions seront des extensions de projets existants, à travers l'augmentation du nombre des bénéficiaires et/ou des activités complémentaires aux projets en cours. Les ONGs devront travailler de façon très coordonnée et en partenariat. Le suivi (*monitoring*) sera essentiel tout au long, afin de comprendre l'impact des actions en temps réel et de définir des futures mesures.

La mise en œuvre se fera en 2 phases : le renforcement des connaissances et capacités des femmes et de leur famille, suivi d'une étape visant le développement économique. Cette dernière dépendra de la situation du pays et d'une première analyse (*feasibility and conflict sensitivity study*).

2.1.1. Contexte national

La République Centrafricaine est un pays enclavé d'Afrique centrale à faible revenu de 4,5 millions d'habitants. Le pays connaît un conflit armé et une crise politique et humanitaire majeure depuis fin 2012. La crise a touché la plupart de la population. Des mois de violence ont précipité l'effondrement des institutions de l'État et paralysé les activités économiques. Selon l'Organisation des Nations Unies, 2,5 millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'une assistance humanitaire (Bureau de la Coordination des Affaires humanitaires, OCHA).

Les indicateurs sociaux de la République centrafricaine sont parmi les plus bas au monde. L'indice de développement humain (IDH) classe le pays en 2014 au 185^e rang sur 187 pays, avec 76% de la population souffrant de pauvreté multidimensionnelle.

Pour 2014, les perspectives économiques du pays sont très incertaines, la crise ayant eu un impact catastrophique sur l'économie avec une croissance du PIB de -19,8% selon les prévisions d'octobre 2013. Les recettes fiscales de l'État représentent moins de 10% du PIB et ne permettent pas de financer les services publics de base. Le budget public est donc soutenu à plus de 80% par des financements extérieurs.

2.1.2. Contexte sectoriel: Politiques et enjeux

Les femmes de la RCA sont parmi les plus touchées par la pauvreté. Elles souffrent de violence sexuelle et d'insécurité extrême¹. L'index d'inégalité de genre de la RCA est de 0.669, le plaçant sur 138^e position dans les 146 pays². Selon l'OMS, les mutilations génitales féminines affecterait 27% des femmes entre 15 et 49 ans en RCA. 68% des femmes sont analphabètes. La mortalité maternelle de 890/100 000 naissances vivantes est la 3^e plus élevée au monde.

La violence est très répandue en particulier dans le contexte des conflits récents. Les femmes et les filles sont régulièrement ciblées et confrontées à la violence physique et sexuelle dans leurs foyers et leurs communautés, elles sont extrêmement vulnérables au viol, à l'enlèvement, l'exploitation et aux abus sexuels³. Selon les chiffres du gouvernement, 63,7% des femmes ont subi des violences physiques, et 46,9% des violences sexuelles. En décembre 2013, le viol a été identifié comme étant la forme la plus courante des violences par 44% de femmes et 40%

¹ <http://genderindex.org/country/central-african-republic>

² <http://genderindex.org/country/central-african-republic>

³ Global Protection Cluster, GBV in CAR, December 2013

de filles qui ont déclaré des incidents violents⁴. La plupart des survivantes de la violence n'ont pas accès aux soins médicaux essentiels, ni au soutien psychologique et à d'autres services vitaux⁵.

2.2. Enseignements tirés

La conception du programme actuel vise à tenir compte des leçons apprises sur les programmes de développement, les conflits et l'égalité des genre, en particulier la nécessité de travailler sur une multitude de questions pour améliorer la vie des femmes et des filles, leur rôle potentiel dans la réconciliation, l'importance d'un environnement favorable et des normes sociales et la nécessité de réduire les risques tels que les réactions négatives

Le programme reflète la complexité de la tâche à accomplir, tout en restant réaliste quant à comment et où il peut avoir un impact. Les activités vont principalement se baser sur les connaissances et l'expertise des ONGs de la région et / ou de la question thématique. Le consortium chef de file des ONGs devra mettre en place dans l'ensemble du programme, une capacité globale de suivi et d'apprentissage afin d'éclairer chaque phase ainsi que le développement possible du programme. Là où la connaissance est limitée, les programmes devront utiliser des approches pilotes en vue d'un éventuel développement du programme. Tous devront se livrer à une analyse de genre, y compris une évaluation prenant en compte les questions liées au conflit pour justifier leurs approches choisies.

2.3. Actions complémentaires

Le programme est complémentaire à d'autres actions financées par l'Union Européenne en République Centrafricaine, notamment dans le cadre de la ligne thématique Acteurs Non Etatiques, qui a parmi ces priorités le renforcement des capacités des ANE engagées en faveur des femmes et enfants vulnérables. L'ONG Planet finance met en œuvre depuis 2012 un projet ANE qui vise à renforcer les capacités de quatre acteurs locaux dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin en RCA. En outre, le genre est pris en compte en tant que question transversale dans le cadre des financements FED.

L'action Genre financée par le biais du Fonds établira des synergies avec les autres secteurs bénéficiant du financement, et, réciproquement, dans le cadre de l'Annexe 1 de l'Accord Instituant le Fonds et dans le respect de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. En particulier, les actions relatives aux « Réfugiés » et l'action « Santé » prendront en considération l'aspect genre et les actions développées dans ce document.

2.4. Coordination des donateurs

La coordination des donateurs est effectuée à Bangui en particulier via le Dispositif de Coordination National des Aides Multibailleurs aux programmes et projet (CNAMPP) créé par le Gouvernement en Juillet 2014. La Délégation de l'UE en RCA est membre du Comité National Stratégique ; des groupes thématiques sont organisés dans le cadre du Dispositif.

⁴ Bearing the Brunt of violence, women and girls in the CAR, IRC

⁵ Global Protection Cluster, GBV in CAR, December 2013

3. DESCRIPTION DÉTAILLÉE

3.1. Objectifs

L'objectif global du programme est de contribuer à l'amélioration de la situation économique et sociale des femmes et de leur(s) famille(s) en République Centrafricaine.

L'objectif de l'action est d'aider les femmes de la RCA à surmonter la pauvreté et l'impact des conflits récents en renforçant leurs capacités économiques et sociales.

Les objectifs spécifiques qui ont été identifiés sont:

1. A travers d'espaces communautaires ("Maison des Femmes"), renforcer les connaissances et les capacités des femmes et de leurs familles, afin de les aider à surmonter la pauvreté et les traumatismes/séquelles résultant du conflit (ex: la violence)
2. Renforcer les capacités économiques des femmes à générer et à gérer un revenu

Le programme se déroulera en 2 phases. Une première de 6-9 mois et une 2eme de 9-12 mois. L'intention est de pouvoir dupliquer à plus grande échelle/ "scale up" les activités qui semble générer les résultats voulus.

3.2. Résultats escomptés et principales activités

Dans le cadre de l'objectif 1, les résultats escomptés sont les suivants:

PHASE 1:

Résultat 1. Des espaces communautaires ("Maisons de Femmes") sont établis dans les communautés ciblées et les femmes participantes y reçoivent des enseignements essentiels à leur futur développement économique et social.

La première phase du programme se concentrera sur l'établissement d'espaces communautaires (NB: pas de construction prévue). Les centres seront un lieu de rencontres pour les femmes et leurs familles. Ils seront mis en œuvres par les ONGs et associations déjà présentes et ayant la capacité nécessaire. Ce sont ces mêmes organisations en collaboration les unes avec les autres et coordonnées par le consortium qui fourniront des services de soutien tels que :

- Compétences de base (santé de base et hygiène)
- Conseil en santé / nutrition
- Médiation de conflit
- Soutien psychologique aux victimes de violence (pour femmes, hommes et enfants)
- Formation professionnelle et financière
- Alphabétisation
- Sensibilisation des femmes à leurs droits et aux services disponibles
- Dialogue au niveau de la communauté y compris avec les chefs de communauté, les hommes et les garçons pour lutter contre les facteurs menant à la violence qui systématiquement discriminent les femmes.

Les services dont bénéficient les hommes seront fournis dans d'autres espaces que ceux dédiés aux femmes et enfants.

Résultat 2: Une approche adaptée au contexte ainsi qu'un réseau sont élaborés pour délivrer au mieux des services financiers aux femmes, leur permettant de diversifier leur source de revenus.

Au cours de la mise en place des centres communautaires, le consortium d'ONG ainsi que ses partenaires (tels Femmes d'affaires de Centrafrique, les Femmes Juristes de RCA et l'International Cooperative Alliance, une association africaine de coopératives de femmes) chercheront la méthode la plus appropriée / adéquate pour le renforcement des capacités économiques des femmes dans les communautés ciblées. Ceci inclura des études de marché, des études du type de service financier adéquat, tenant compte du risque de conflit et des relations hommes/femmes afin de s'assurer que toute approche soit réaliste et adaptée aux réalités locales.

L'approche sera élaborée en partenariat avec des organisations spécialistes en la matière, telles que des ONG internationales, des coopératives, des associations locales de femmes etc. La deuxième phase du programme débutera lorsque l'approche élaborée sera prête à être mise en œuvre et reflètera les conclusions trouvées telles que

- Quels sont les acteurs locaux capables de livrer des services financiers (groupes d'épargnes, micro-credit etc.)?
- Quelles sont les dimensions genre et comment renforcer les capacités des femmes à gérer l'argent et prendre leurs propres décisions vis-à-vis de leurs dépenses / investissements?
- Quelles opportunités de commerce offrent les marchés locaux?
- Comment créer / soutenir des coopératives et associations de femmes (ex: femmes entrepreneures) ?
- Quels sont les risques pour les femmes de participer à un projet de soutien économique?
- Quelles sont les formations, capacités et connaissances nécessaires pour que les femmes puissent profiter des opportunités offertes par l'accès à des services financiers?
- De quel accompagnement ont-elles besoin dans la conduite d'activités génératrices de revenus?

Dans le cadre de l'objectif 2, les résultats escomptés sont les suivants:

PHASE 2:

Résultat 3: En plus des services et formations de base, les femmes bénéficient dans les espaces, d'un soutien économique

Dans cette phase, la dimension de soutien économique aux femmes sera mise en œuvre par des organisations ayant l'expérience nécessaire. Les espaces communautaires (maison de femmes) fourniront les services de soutien économique aux femmes ayant reçu le soutien de base durant la première phase.

Les activités reflèteront l'analyse de la phase précédente et comprendront:

- L'accès à des services financiers (Village Savings & Loans Associations par exemple)
- Formation et éducation à la gestion du budget, entrepreneuriat, gestion, méthode de production etc.
- Formation en activités génératrices de revenus

- Accès à des réseaux / associations / coopératives permettant aux femmes de s'organiser autour d'un intérêt économique commun et d'améliorer l'accès au marché
- Développement des capacités de négociation

3.3. Risques et hypothèses

Les principaux risques sont les suivants:

- Les femmes et les filles souffrent de rejet de la part de leur communauté, notamment quand elles sont vues comme plus autonomes
- Les victimes de violence craignent de parler de peur des répercussions et de la stigmatisation
- Le fait de parler ouvertement de ces questions ou le fait que certaines communautés ont accès au soutien des ONGs alors que d'autres non, peut générer d'autres conflits, de la violence ou des désaccords
- le programme ne parvient pas à atteindre les femmes et les filles les plus vulnérables
- Les ONGs locales n'ont pas la capacité d'absorption des fonds en jeu.
- Les ONGs locales n'ont pas l'expertise ou le savoir-faire nécessaires à la mise en place de programmes aussi sensibles.
- La durabilité du programme est risquée si les activités de crédit, de formation, de services vitaux essentiels sont soudainement arrêtés après 18 mois sans capacité des acteurs locaux ou gouvernementaux de continuer.
- La dégradation des conditions sécuritaires dans les zones d'intervention. Cela entraînerait une limitation et/ou une interdiction d'accès pour le personnel des ONGs (risque de retard, voire de suspension des activités).

Les hypothèses pour la réussite du projet et de sa mise en œuvre sont:

- La situation sécuritaire est stable sur les zones d'intervention et sur les accès à ces zones.
- Les autorités locales et les bénéficiaires s'impliquent dans la mise en œuvre des activités et font preuve d'appropriation.
- Les ONGs ont la capacité, l'expérience et la connaissance locale nécessaires

Des mesures d'atténuation ont été prises en considération (pas exhaustif):

- Travailler avec les hommes et les garçons dans les communautés, ainsi qu'avec les chefs de communauté pour assurer un environnement propice au programme
- Garantir l'anonymat des victimes et adopter des méthodes claires pour faire en sorte que les victimes se sentent à l'aise pour participer.
- Faire en sorte que les communautés dans leur ensemble comprennent la valeur des projets (en termes de services acquis et de transformation potentielle) aidera à gagner leur confiance et à être accepté.
- L'analyse des questions de genre et d'exclusion sera un pré-requis du programme global

- Une approche prenant en compte les questions liées au conflit et basée sur l'objectif de ne pas nuire sera également un pré-requis. En cas de manque de capacité des organisations locales, l'ONG chef de file devra soutenir les agents en charge de la mise en œuvre.
- Des mécanismes de retour d'expériences (*feedback*) de la communauté et des bénéficiaires devront être développés dès le départ en accord avec les bénéficiaires pour assurer une surveillance permanente et permettre l'identification rapide d'un problème.
- La structure de gestion du programme et l'éventuel séquençage des interventions (dans une perspective de développement/intensification) devrait contribuer à atténuer les problèmes d'absorption et de capacité des ONGs en charge de la mise en œuvre.
- Créer des liens avec les services du gouvernement local quand ils existent et partager les leçons apprises du programme avec les donateurs et le gouvernement central sera important pour faire en sorte que les acquis sont utilisés dans toutes les phases suivantes.
- Les risques inhérents à la stabilité régionale, et notamment relatifs à la menace des épidémies (type Ebola) et des groupes terroristes, doivent également être pris en compte.

3.4. Questions transversales

Genre et exclusion sociale :

Le programme et les activités cibleront les femmes et les filles. Une attention particulière sera donnée aux communautés pour assurer un environnement permettant l'autonomisation des femmes. Cela se fera en parallèle de la fourniture de services essentiels et de services favorisant le développement social et économique.

Chaque activité devra, au niveau approprié être le produit de l'analyse genre effectuée préalablement (par exemple, dans la communauté).

Les hommes et les garçons seront inclus dans tous les programmes, à la fois comme potentielles victimes de violence, et comme acteurs-clefs pour assurer une plus grande égalité de genre à l'avenir et permettre la remise en question des normes culturelles et sociales profondément enracinées.

L'ONG chef de file jouera un rôle crucial dans la formation et le suivi-qualité du travail des ONGs en charge de la mise en œuvre, notamment au niveau local, en portant une attention particulière à l'analyse genre, à la protection des enfants et à la prise en compte des questions de conflit;

3.5. Prévention de conflits

Les activités prévues veilleront à contribuer au renforcement de la cohésion sociale et à la construction de la paix avec une attention particulière pour les groupes à risque (déplacés). Le ciblage des bénéficiaires et la stratégie opérationnelle prendront en compte les fractures sociales existantes au niveau communautaire pour prévenir les risques de possibles conflits qui pourraient être provoqués par des actions d'assistance extérieure. Toutes les activités prévues devront répondre au principe du « do-no-harm ».

3.6. Parties prenantes

Les bénéficiaires ultimes sont les Centrafricaines, en particulier celles qui bénéficient directement des activités liées à cette action. D'autres bénéficiaires comprennent les communautés locales, les fournisseurs de services, ainsi que les hommes.

4. **QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE**

En raison de la faible capacité institutionnelle des organisations de la société civile et les ONG locales en RCA, le programme sera géré par un consortium d'ONG européennes qui seront sélectionnées parmi celles ayant les connaissances et l'expertise dans le pays et/ou dans la thématique Genre. Le programme sera composé d'une série de projets mis en œuvre par d'autres organisations locales.

L'ONG chef de file jouera un rôle absolument essentiel au succès de programme qui inclut le suivi continu, l'assurance de la qualité et la redevabilité auprès des bénéficiaires.

Couverture géographique: Le programme pourra commencer rapidement à Bangui, Bouar and Kaga Bandoro. Une première phase d'expansion sera probablement envisageable au bout de 4-6 mois à Bimbo et/ou Bégoua.

La possibilité d'étendre la couverture géographique au bout de 6-8 mois à Bambari, Bangassou, and Bocaranga dépendra de la situation locale, des partenariats établis et du budget.

Une intensification et/ou extension des activités sera possible à la fin de la durée du programme (18 mois), pourvu que les résultats obtenus le recommandent et si le budget le permet.

4.1. **Convention de financement, le cas échéant**

Pour mettre en œuvre cette action, il n'est pas envisagé de signer une convention de financement avec le pays partenaire. La République Centrafricaine est signataire de l'Acte Constitutif du Fonds et sera associée à ce titre aux réflexions stratégiques permettant de soutenir le plan gouvernemental de transition.

4.2. **Période indicative de mise en œuvre opérationnelle**

La période de mise en œuvre opérationnelle indicative de cette action est de 18 mois à compter de la date d'entrée en vigueur des contrats de subvention.

4.3. Modules et volets de la mise en œuvre

Le programme sera géré à travers d'un contrat de subvention avec un consortium d'ONG internationales et une ou plusieurs Organisations Non Gouvernementales locales (volet mise en œuvre de projet).

Ce programme a été formulé de manière à renforcer les liens entre les nécessités immédiates des femmes et l'amélioration économique et sociale du pays. L'objectif de l'action est d'aider les femmes en RCA à surmonter la pauvreté et l'impact des conflits récents en renforçant leurs capacités économiques et sociales.

Les objectifs spécifiques qui ont été identifiés sont:

1. A travers des espaces communautaires ("Maison des Femmes"), renforcer les connaissances et les capacités des femmes et de leurs familles, afin de les aider à surmonter la pauvreté et traumatismes/séquelles résultants du conflit (ex: la violence)
2. Renforcer les capacités économiques des femmes à générer et à gérer un revenu

La stratégie du programme se base sur un consortium d'ONGs internationales qui gèreront le programme et mettront en œuvre des projets. Le consortium se répartira la couverture géographique et identifiera des ONGs locales et des associations de femmes afin de mettre en place un système de subvention en cascade (financement et mise en œuvre).

Lorsque ce sera possible, les actions seront des extensions de projets existants, à travers l'augmentation du nombre des bénéficiaires et/ou des activités complémentaires aux projets en cours. Les ONGs devront travailler de façon très coordonnée et en partenariat. Le suivi (*monitoring*) sera essentiel tout au long du projet, afin de comprendre l'impact des actions en temps réel et pour définir des futures mesures.

La mise en œuvre se fera en 2 phases : le renforcement des connaissances et capacités des femmes et de leur famille, suivi d'une étape visant le développement économique. Cette dernière dépendra de la situation du pays et d'une première analyse (*feasibility and conflict sensitivity study*).

4.4. Budget indicatif

Volet	Montant en milliers EUR
Gestion Directe (Subvention/s) :	1 380
Gérance, mise en œuvre et monitoring des espaces communautaires, activités de renforcement économique et des connaissances	1 310
Analyse (Etudes de marché, de faisabilité, de conflits,)	70
Evaluations et Audits	70
Imprévus	50

* les fonds pour la communication et la visibilité seront inclus dans les différents éléments constitutifs de la mesure de la performance

4.5. Évaluation et audit

Si nécessaire, des audits ad hoc ou des missions de vérification des dépenses pourraient être engagés par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

L'évaluation et les missions d'audit seront mises en œuvre au moyen de contrats de service, en utilisant l'un des contrats cadre de la Commission prévu à cette fin. Le montant consacré au budget à l'évaluation externe et à l'audit s'élève à 20 000 EUR.

Comme il s'agit d'un programme d'apprentissage, une surveillance continue sera nécessaire, sous la responsabilité de l'ONG chef de file. Les niveaux de référence / *baselines* seront pré requis pour toute activité. Les ONG partenaires seront formées par l'ONG chef de file dans la collecte de données et l'assurance de la qualité. L'ONG chef de file sera tenue de présenter un plan pour la surveillance, l'évaluation, la responsabilisation et l'apprentissage pour le programme. Le rôle du consortium sera essentiel pour limiter les risques de conséquences négatives et imprévues. Une évaluation finale et indépendante devra être effectuée à temps pour disposer des informations nécessaires au développement des activités futures. En l'absence de perspective d'intensification/extension du projet et dans la mesure où la sécurité le permet, une évaluation finale devrait être lancée dans les 3 mois après la fin du programme.

4.6. Communication et visibilité

La communication et la visibilité du Fonds constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par le Fonds.

Pour la présente action, il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, avant le début de la mise en œuvre, sur la base d'un plan d'action spécifique dans ce domaine et financées sur le budget indiqué.

Ces mesures seront mises en œuvre a) par le Fonds et/ou b) par le pays partenaire, et les contractants. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans les conventions de financement, les contrats de subventions et les conventions de délégation.

Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles nécessaires seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité applicables aux actions extérieures de l'Union européenne et des contributeurs.